

Intervention de
Luc Rémond, maire de Voreppe
à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire
Conseil municipal du 17 décembre 2015

Mes chers collègues,

Je souhaite ajouter à cette présentation, qui, comme vous avez pu le constater, dresse un paysage financier pour le moins contraint mais surtout aussi incertain, que notre cap reste inchangé :

- Blocage de nos dépenses sur 3 ans minimum pour absorber, la baisse des dotations de l'État,
- Stabilité des taux d'imposition communaux pour ne pas solliciter plus le contribuable qui lui aussi doit souvent faire face à une baisse de ses ressources, ou de son pouvoir d'achat,
- Baisse de la dette du budget général pour maintenir notre capacité de désendettement à un niveau raisonnable du fait de la baisse de notre autofinancement, mais aussi pour nous permettre de réemprunter lorsque nous engagerons des opérations significatives,
- Affectation à l'investissement de toutes les marges que nous pouvons dégager en cours d'année.

Ce cap nous devons absolument le maintenir et nous le maintiendrons.

Cela ne veut pas dire que pour autant que nous renonçons à notre programme et à nos priorités bien au contraire.

Nous avons validé au dernier Conseil municipal la mise en place de la vidéoprotection qui était un élément significatif pour améliorer la sécurité sur notre commune.

Nous allons lancer dans les semaines qui viennent l'étude d'un Projet Éducatif Local en collaboration avec tous les partenaires. Cela sera le principe fondateur d'une nouvelle politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse dans notre commune.

C'est pour cela que j'ai souhaité que les budgets de l'Éducation, de la Jeunesse et des Associations soit préservé, car ils sont, à mon sens, le socle de notre action pour préparer l'avenir.

En terme de logement le lancement des projets de l'Hoirie, du Boutet puis sur les terrains ex DIFCO et au niveau du Pôle gare seront de nature à proposer une offre diversifiée de logements.

Concernant les investissements, ils seront limités en 2016. cela nous permettra de reconstituer nos réserves pour engager dès 2017 des projets importants et structurants comme le Centre Bourg et le pôle gare.

Enfin en 2016, devrait être engagé, la décision en sera prise dans quelques semaines je l'espère, le transfert de la compétence culturelle à la Communauté d'Agglomération. Cela concernera la Médiathèque en 2017 puis l'école de musique en 2018.

Au delà du renforcement indispensable des compétences de l'intercommunalité cela peut être de nature à nous redonner quelques marges manœuvre.

De même la mutualisation de certaines fonction nous permettra de maintenir un niveau de compétence élevée tout en générant des économies à terme.

Ainsi, si le contexte général reste atone, la gestion rigoureuse que nous menons ainsi qu'une plus grande intégration dans l'intercommunalité pourront nous permettre de mener à bien le programme que nous avons proposé aux Voreppins et pour lequel ils nous ont élus.